



L'opposante camerounaise Kah Walla, présidente du Cameroon people's party (CPP), a estimé vendredi que le candidat à la présidentielle Maurice Kamto n'a pas violé de loi et "ne s'est pas autoproclamé vainqueur" en annonçant sa victoire au lendemain du scrutin.

Kah walla defend Maurice Kamto "Je ne vois pas la loi que M. Kamto a violée (...). Il ne s'est pas autoproclamé vainqueur. Si c'était le cas, il aurait commencé à marcher vers Etoudi (palais présidentiel). Il a dit que selon les éléments qu'il avait, il a gagné l'élection", a réagi Mme Walla, jointe au téléphone par Afrique sur7.

"Les membres du gouvernement disent qu'il a violé la loi et dans la phrase d'après ils disent qu'il n'aurait pas pu gagner parce qu'(ils ont) gagné dans l'Extrême-nord. Donc qu'est-ce qu'ils sont en train de dire? On peut prononcer les résultats ou pas ?", s'est-elle interrogée, soutenant que ces derniers "ne font que prononcer des résultats depuis la fin du scrutin".

Selon l'analyse de l'ex-candidate à la présidentielle de 2011, "seul le Conseil constitutionnel est habilité" à proclamer "le vainqueur selon la loi", mais "ça ne veut pas dire que personne ne peut déclarer qu'il a gagné".

Lundi, le professeur en droit a annoncé sa victoire à l'issue du scrutin tenu dimanche et invité

Paul Biya, président depuis 1982 et candidat à sa succession, à une "transmission pacifique du pouvoir afin de mettre le Cameroun à l'abri d'une crise postélectorale", en dépit des mises en garde du ministre de l'Administration territoriale

Paul Atanga Nji, contre "toute remise en cause du verdict des urnes, en dehors des voies légales". Plus de six millions d'électeurs étaient appelés à élire le nouveau président parmi huit candidats en lice, dont M. Biya (85 ans) qui brigue un septième mandat. Le Conseil constitutionnel devrait proclamer les résultats au plus tard le 22 octobre.

afrique-sur7.fr:
